

Aubervilliers, le 10 février 2023

Note de service

Mise en garde concernant les prochains bulletins de paie

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la fiabilité des bulletins de paie est susceptible d'être à nouveau affectée dans les prochains mois.

Nous menons toutes les actions que nous pouvons pour revenir à une situation normale sur ce plan, mais des erreurs risquent tout de même de survenir.

De ce fait, nous vous serions reconnaissants d'examiner vos prochains bulletins avec attention et de nous faire remonter la moindre anomalie, même supposée (concernant possiblement : échelon, caisse de retraite, montant brut, montant net, nombre d'heures, quotité de travail, correspondance entre le net à payer et la somme effectivement perçue, supplément familial, etc.). Cela devrait permettre, le cas échéant, d'effectuer les régularisations *ad hoc* et de limiter les conséquences des erreurs en question.

Je vous précise que nous programmerons prochainement une formation sur la lecture des bulletins de paie – qui sera possiblement dispensée en interne. Vous y serez bien sûr conviés.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous prions d'accepter par avance nos excuses.

Pierre Vialle
Directeur administratif et des
ressources humaines

